

LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ISSUES DES CHANGEMENTS D'USAGE DES LOGEMENTS PUBLICS: ÉLÉMENT INTÉGRANT DU SYSTÈME DE REPÉRAGE POUR LES USAGERS DES ENSEMBLES D'HABITATS (CONSTANTINE, ALGÉRIE)

MOHAMED FILALI*¹, BELKACEM DIB**

Mots-clés: Changement d'usage, appareil économique, zone d'habitat urbaine nouvelle, repérage, identification.

The economic activities resulting from the changes in the use of public housing: an integral element of the tracking system for users of housing groups (Constantine, Algeria). The economic activities resulting from the changes in the use of public housing: an integral element of the tracking system for users of housing groups (Constantine, Algeria). Due to the clarity issues and the lack of adequate addressing in new urban residential areas, despite the marking of public housing with numbers or letters, the residents proceeded with the symbolic marking of occupied spaces. The genius of the population to build a tracking system that supplants official names, using a variety of names to highlight specific locations, otherwise facilitates the visual identification of housing similar in appearance. There is a tendency to take advantage of certain elements of the economic apparatus, in particular commercial premises and professions emerging from changes in public housing use. Although this encroachment has negative consequences on the living environment of residents, it does lead to images that act as visible and reliable fingerprints in addition to the existing public facilities for the orientation, location and identification of housing in this unified residential fabric.

1. INTRODUCTION

Aborder la thématique de l'environnement urbain renvoie à un éventail important de travaux dans le champ de la recherche scientifique, dont l'inventaire selon Metzger Pascale, fait ressortir trois grandes approches : la nature en ville, le risque dans la ville et la gestion de la ville. Aux yeux des gestionnaires des villes, l'environnement urbain s'attache à « *un ensemble de secteurs d'interventions sur des éléments physiques de la ville qui posent problème en termes de production, préservation, évacuation ou circulation ...* » (Metzger, 1994, p. 601). Après des décennies de croissance, les villes en tant qu'objets de gestion semblent en crise. Une forme d'incapacité à maîtriser l'urbain se manifeste dans des États qui détiennent le monopole dans le secteur de la production urbaine, de telle manière que les actions qui s'y déroulent échappent souvent au contrôle de leurs instances habilitées. Le Citadin n'est pas considéré comme un acteur compétent dans le processus de la production des villes, mais plutôt un consommateur final.

Dans ce contexte, il semble évident que « *les capacités d'analyse, d'interprétation des citadins et, donc, leur contribution éventuelle à l'amélioration de la ville ne sont que rarement prises en considération. Or, pour saisir la fabrication urbaine dans toute sa complexité et dans sa double dimension, matérielle et symbolique, il importe de réfléchir sur l'idée de co-fabrication de la ville, dépassant une représentation du citadin qui le situe au mieux comme récepteur* » (Berry – Chikhaoui & Deboulet, 2002, p. 68). Dans les villes où l'espace urbain devient uniforme, monotone et caractérisé par la répétition à l'identique de milliers d'unités d'habitations, les Citadins s'efforcent constamment, par des actions visibles et identifiées, en agissant de manière individuelle ou en groupe, de réécrire ce cadre planifié et personnaliser ses composants. Cette logique vernaculaire dans l'appropriation des

* Étudiant en Doctorat, Département d'architecture, Laboratoire (LEVE), Université Batna1, Algérie, mohamed.filali@univ-batna.dz.

** Professeur, Département d'architecture, Laboratoire (LEVE), Université Batna1, Algérie, archikassa@univ-batna.dz.

¹ *Corresponding author*

espaces urbains dans les villes paraît compatible avec des Citadins qui jouissent de leurs compétences et de leurs savoirs faire pour remodeler ces espaces, détourner leurs significations et modifier certaines de leurs fonctionnalités.

Par une production urbaine qui s'effectue en dehors de tout encadrement réglementaire, les Citadins rejettent le monopole Étatique sur la gestion et l'aménagement de leurs villes. Pour un nombre de décideurs, les professionnels sont les seuls à pouvoir agir sur l'espace urbain en raison de leurs compétences. Pour d'autres, l'espace urbain ne peut être modelé uniquement par les experts et les spécialistes; les Citadins ont aussi une part de responsabilité en raison qu'ils doivent l'accepter et, ce qui est plus important, comprendre son sens. Les habitants, qui se voient confrontés à une approche qui favorise le standard et l'uniformité, agissent de manière déterminante pour redessiner la ville, et « *à lui conférer une matérialité, des fonctionnalités et des symboliques qui s'enracinent dans l'histoire sociale et urbaine mais qui sont renouvelées, reforgées et ravivées dans le contexte de l'agglomération et de la société contemporaines* » (Berry-Chikhaoui & Deboulet, 2000, p. 17).

2. ÉLÉMENTS CONTEXTUELS ET HISTORIQUES

Partant de l'énoncé, le logement « *est avant tout un bien matériel, que l'on peut identifier dans notre société, à partir de ses occupants, de sa localisation, et de sa forme architecturale* » (Segand *et al.*, 1998, p. 5). L'adressage n'est pas une simple action de signalétique; il exprime une valeur de citoyenneté et constitue une source d'information que les autorités publiques de la ville exploitent dans les domaines de la fiscalité, du foncier et de l'économie. Ses objectifs sont de: faciliter le repérage des usagers dans un lieu ; améliorer les possibilités de localisation et de recensement des personnes et des entreprises; cerner le patrimoine existant et définir les assiettes foncières disponibles, etc.

Avant la colonisation du pays, les rues de la ville de Constantine n'étaient connues que par tradition (Atoui, 2005); l'attribution des noms se faisait de manière spontanée et anonyme par les citoyens en fonction des spécificités: physique, sentimentale ou fonctionnelle. Les noms étaient souvent tirés d'une activité commerciale dominante: *Zenkat Mekais* (rue des bijoutiers), *El-Djazarine* (rue des boucheries), *Mekaad el-Hout* (rue des poissonniers), *Kouchet ez-Ziate* (Boulangerie ez-Ziate); dans certains cas du nom du propriétaire: *Zenket el-Amamra* (rue el-Amamra), *Sabet Bouchibi* (voute Bouchibi), ou d'un bâtiment singulier: *Hammam Bendjelloul*, *Dar el-Bey*, *El-Djama el-Kebir*.

Quant à l'administration coloniale, l'intention était d'imprimer la ville d'un cachet européen en l'habillant de terminologies françaises. Afin de marquer socialement l'espace, elle a attribué des noms à des rues ou à des quartiers, ce qui l'inscrit « *explicitement dans un processus d'occidentalisation de la société* » (Alphonse & Amougou, 2013, p. 199). On retrouve dans la nomenclature des noms de militaires (*Rue du Sergent-ATLAN*), des hommes de lettres (*Boulevard Victor Hugo*), des médecins (*Rue du Docteur Calmette*) ou des saints (*Faubourg Saint jean*), etc.

Après l'indépendance du pays, le département des Moudjahidines et les services de baptismation sous le régi du wali, ont décidé de redonner à la ville sa toponymie algérienne, en créant des secteurs urbains sous les noms des martyres, batailles, personnalités politiques et écrivains etc. Ainsi, une démarche globale a été instaurée pour algérianiser les noms français et renforcer le processus de marquage des lieux et des personnes dans le but de sauvegarder la mémoire collective. D'un autre côté, influencé par les pensées modernistes sur les vertus d'un droit égalitaire d'accès au logement pour tous les citoyens, les aménagistes des Zones d'Habitat Urbaines Nouvelles, à l'instar de la Zone d'Habitat Urbain Nouvelle (ZHUN) de Daksi, ont pris comme générateur les principes de la standardisation et de la rationalisation.

L'urgence vécue pendant les années 70 et 80, combinée aux procédés de réalisation adoptés à l'époque, a donné lieu à des formes identiques pour la genèse des bâtiments. Ces derniers s'élèvent un peu partout dans des dispositions spatiales figées, d'où la qualification de « *cités numériques* » pour les ensembles d'habitats en logement collectif. La répétitivité d'un module de base pour la réalisation

des logements, la configuration spatiale pré-requise et la monotonie consternante et sans grande variété ont fait émerger des difficultés inhérentes à l'identification et le repérage au sein des tissus urbains. Les apparences qui se ressemblent de l'extérieur font que les regards des citoyens ne peuvent s'attacher à aucun logement. Le moyen officialisé pour distinguer entre les unités d'habitation est le numérotage, que ce soit par des chiffres ou par des lettres.

3. CAS D'ÉTUDE

En baptisant cette zone d'habitat au nom de *Daksi Abdeslam*, les autorités publiques de la ville de Constantine ont tenu à immortaliser l'un des martyrs de la révolution Algérienne. Ce Chahid, née en 1933, était issu d'une famille révolutionnaire très connue à la ville, la « *famille Daksi* », dont les sept frères ont pratiquement suivi la même trajectoire de révolution. Abdeslam était un champion en cyclisme qui s'est imprégné de l'esprit nationaliste. Il a rejoint le maquis au début de la guerre de libération en 1955 pour tomber au champ d'honneur en 1959.

Jouissant d'une localisation légèrement excentrée à l'Est du centre-ville, la ZHUN de Daksi est l'un des noyaux du grand Sidi Mabrouk. Elle est délimitée au Nord par la cité des Frères Abbés, au Nord-Ouest et à l'Ouest par la route nationale n°03 qui le sépare de Sidi Mabrouk supérieur et inférieur, à l'Est par Oued El Kelab (rivière des chiens) qui sépare le quartier de la cité El Ryiad, alors qu'au Sud par la voie ferrée qui le sépare de la cité du 4^{ème} km. Ce tissu urbain qui s'étend sur une assiette foncière de 70 hectares, comporte 25 districts englobant 3.920 logements de typologies diverses (Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), 2008), dont la majorité des logements collectifs publics datent dans l'ensemble des années 70 et 80. C'est à noter que le champ concerné par la présente étude se limite à 10 districts qui se répartissent entre quatre (04) projets de logements, les 352, les 198, les 252 et les 448 logements, dont le nombre total qu'ils enferment s'élève à 1.182 logements (Fig. 1).

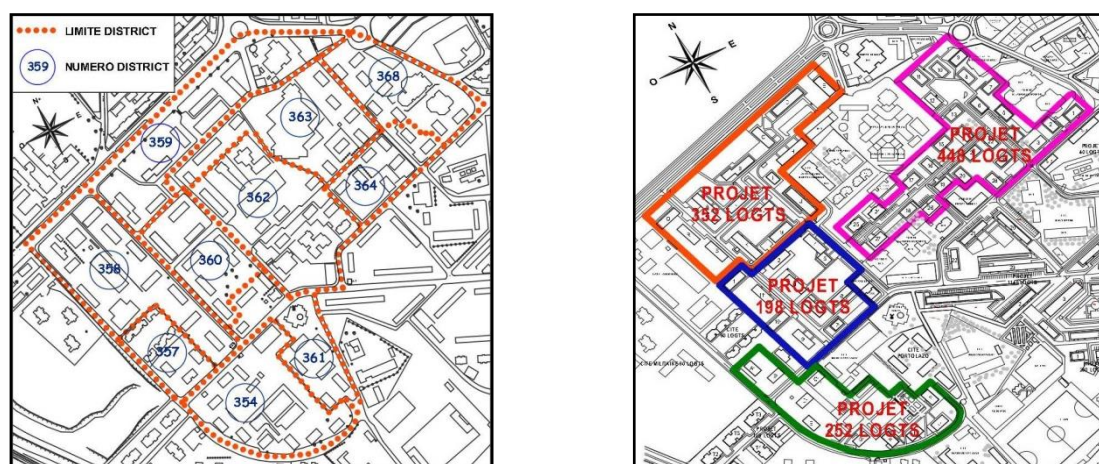


Fig. 1 – Division de la zone d'étude par districts et par projets de logements.

(Source: Districts selon l'Office National des Statistiques (ONS)) (Source: Intervention des auteurs sur le P.O.S. de 2011).

Tableau 1

Données statistiques selon le RGPH, 2008 (Source: ONS)

District	Nombre de construction	Logements habités	Logements inhabités	Logements professionnels	Total logements	Ménages	Masculin	Féminin	Total
10	137	1.228	221	80	1.529	1.263	2.995	3.105	6.100

Au début de sa création, la ZHUN de Daksi était monofonctionnelle sauf quelques commerces et des équipements de proximité, conçu pour approvisionner les habitants dans un contexte de faible mobilité. Ceci, en raison des priorités accordées à la satisfaction des besoins en logements et les contraintes liées au processus d'exécution. Plus tard, en raison de l'accroissement des habitants, les activités proposées se sont révélées insuffisantes voire décalées par rapport aux attentes des ménages qui, à défaut de leurs besoins insatisfaits, se rabattaient sur les quartiers voisins. Les carences étaient graduellement comblées par des activités économiques; l'enjeu d'introduire des commerces et des services s'est rapidement imposé chez des ménages soumis à une mobilité pendulaire pénible.

La volonté des collectivités locales à répondre aux attentes des habitants était confrontée à des alternatives de choix multiples: densifier le tissu, réhabiliter le parc de logements existants, diversifier ou remplacer certaines fonctions urbaines. La rareté des terrains constructibles dans le tissu a favorisé des opérations urbaines dont la *densification* et la *diversification* en insérant des équipements publics dans les poches vides « A » (construction commerciale en rez-de-chaussée + un étage). La *substitution*, en remplaçant certains ouvrages « B » (siège administratif de la wilaya qui a remplacé le marché forain), ainsi le *changement de destination*¹ (ancien siège de l'Office et Promotion de Gestion Immobilière (OPGI) dans un immeuble collectif au projet des 252 logements). Selon Zertal S. (2010), le processus d'expansion de l'appareil commercial résulte essentiellement de la configuration typo-morphologique du tissu urbain d'insertion, d'où une structure ponctuelle et dispersée à l'image du cadre bâti à Daksi.

Le développement des activités économiques tertiaires n'était pas seule affaire des organismes publics de l'État, a priori par des opérations urbanistiques telles que: la *densification* en insérant un bâtiment à usage commercial (A1) dans une poche vide dans le tissu urbain (A), ou la *substitution* en remplaçant l'ancien marché forain (B) par le nouveau siège de la wilaya de Constantine (B1), comme indiqué sur la Figure 2. Il s'agissait, également, des initiatives privées pour diversifier la zone d'habitat, notamment en changeant l'usage de certains logements publics. Des commerçants et des professionnels libéraux ont installé leurs activités aux dépens des unités d'habitations, dont l'effet est d'accélérer la dynamique économique de la cité et améliorer les conditions de vie des ménages qu'y vivent, tends par l'abaissement des prix des produits courants que par le désenclavement du quartier (Duhau & Jacquin, 2008). L'ampleur de ces interventions (détournements d'usage) annule tout acte isolé et laisse déduire que ce ne sont pas des bricolages anarchiques, mais des actions collectives, voire sociales (Navez-Bouchanine, 1997). Ils ont été favorisés par un potentiel urbain exploité au profit des usages privés: lieux publics indéfinis et dépersonnalisés aux pieds d'immeubles, etc.

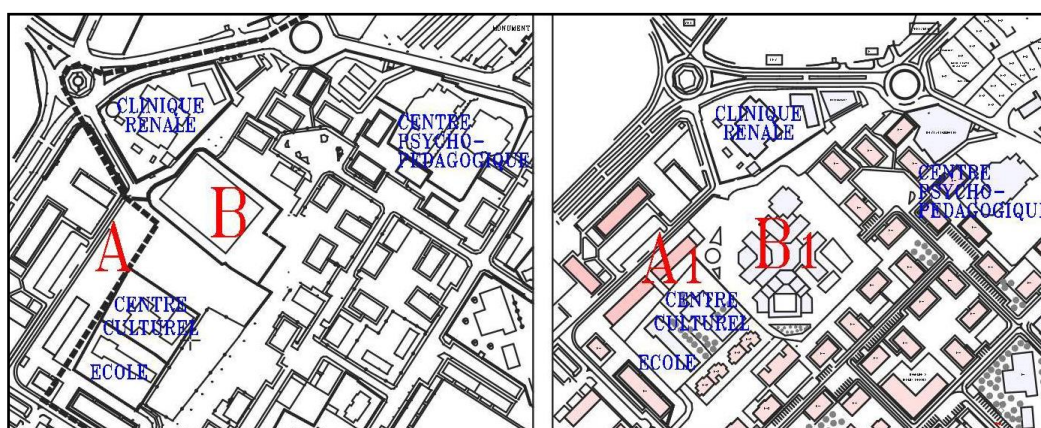


Fig. 2 – Actions de densification (A/A1) et de substitution (B/B1) à la ZHUN entre 1998 et 2011.
Source: Intervention des auteurs sur des extraits des P.O.S. (1998/2011).

¹ Le changement de destination est régi par la loi n°90-30 du 01/12/1990 sur la loi domaniale.

4. MÉTHODOLOGIE

Comme il est souvent difficile de travailler sur toute la population, on s'est référé à un sous-ensemble pour enquête, qui a servi de modèle pour généraliser les résultats sur le champ d'études. La taille retenue est de 120 logements publics (10,15 % du champ d'études). Ce dernier (1.182 unités) se répartie en dix (10) districts (selon ONS) que représentent les projets des 352, 198, 448 et 252 logements². Garantir une représentativité raisonnable pour la population cible, nous a poussés à procéder par une technique d'échantillon non probabiliste : *méthode par quotas* (Hap, 1990, p. 9). Une méthode qui consiste à sélectionner les ménages enquêtés en se basant sur des données statistiques (R.G.P.H, 2008), dont les proportions nous avons tenté de respecter.

L'objectif de l'étude étant d'analyser l'impact de l'empiètement des commerces et des services sur les logements publics sur l'identification de ces derniers et le repérage dans le quartier, on s'est appuyée sur une analyse bivariée ou à tri croisé qui sera engagé pour examiner la relation entre deux variables (changement d'usage des logements/identification des logements). On procède par le calcul du khi-deux *de Pearson* dans les tableaux croisés, pour tester l'hypothèse qui stipule l'existence d'une relation significative entre deux variables nominales. D'autant plus que la valeur de (Sig) est faible, moins il est probable que les deux variables soient indépendantes. Le Khi-2 sera mobilisé pour tester l'hypothèse par laquelle il existe une influence significative entre les changements d'usage à l'échelle des immeubles et l'identification des logements. Le sens, la taille de l'effet et la force de l'association seront déterminés à partir des tests complémentaires sur les mesures symétriques du tableau croisé: Phi et V de Cramer. Les données seront analysées par un logiciel statistique approprié: **IBM.SPSS version 22** (*Statistical Package for the social sciences*), qui génère des tableaux et des systèmes graphiques (barre, histogramme etc.) portant les fréquences et les taux de chaque réponse.

5. RÉSULTATS ET ANALYSE

5.1. Le standard, paramètre déterminant pour satisfaire les besoins en logement

Ces types de projets de logements étaient conçus pour loger un grand nombre de ménages dans de courts délais et à moindre coût. Selon Mouaziz-Bouchentouf (2014), l'assemblage de leurs plans d'aménagement résulte de la répétitivité des plots (*boîtes d'allumettes*) dans une structure tramée qui se présente comme idéale en tant qu'architecture. Offrant un cadre bâti qui rejette les références urbaines et architecturales locales comme sources d'inspiration, la priorité de l'organisation technique du chantier, ainsi la rapidité de réalisation³ au détriment de la qualité architecturale et constructive.

Les espaces attenants aux immeubles sont des supports à des liens qui s'établissent entre le dedans et le dehors du logement, et permettent de l'insérer dans son milieu (Haumont & Raymond, 1972). Ces lieux sans affectations précises donnent effet de délaissé et privent les domiciles des reculs de protection; on circule librement en limite des fenêtres. Les logements « *s'élèvent un peu partout, rarement agréables à l'œil, rongéant comme d'immenses verrues le paysage urbain ou le prolongement en un désolant entassement de cubes* » (Dahmani & Moudjari, 2013, p. 160). Les blocs en forme de parallélépipède comprennent chacun deux appartements par étage du *type amélioré* (352 et 198 logements), ou quatre par étage du *type semi-amélioré* (252 et 448 logements). On assiste à la reproduction en masse de modèles stéréotypes « *inadaptés aux besoins singuliers* » (Stébé *et al.*, 2016, p. 38), ce qui contribue à l'expression de l'anonymat dans l'architecture des logements.

² Les tailles des programmes officiels ne correspondent pas toujours au nombre effectif sur site (540 au lieu de 448 logements et 232 au lieu de 252 logements).

³ L'aménagement dépendait de la manutention par les grues.

Les plans des appartements présentent moins de variétés, ce qui a abouti à un cadre de qualités spatiales et topologiques relativement pauvres. Les systèmes traditionnels de la construction ont été abandonnés au profit des procédés de la préfabrication en série; présentés comme le secret d'une performance garantie, autant par les délais d'exécution réduits que par les produits finis de qualité. L'ossature tramée était perçue comme solution qui s'y adaptait, en raison des possibilités de combinaisons modulaires qu'elle autorise (Moley, 1978). Par souci d'amortissement des coûts de réalisation, les projets qui étaient prévus pour une reproduction en série doivent être tramés (Meghraoui Chouguiat, 2006), ce qui n'a pas été sans conséquence sur l'architecture des logements. La ZHUN souffre d'« *un esthétisme discutable* » (Laborde, 1992, p. 207), en raison de l'approche simpliste des façades qui est largement admise pour le modèle du logement social conventionné (Duhau & Jacquin, 2008), générant une image banale et une ambiance d'anonymat (Fig. 3).

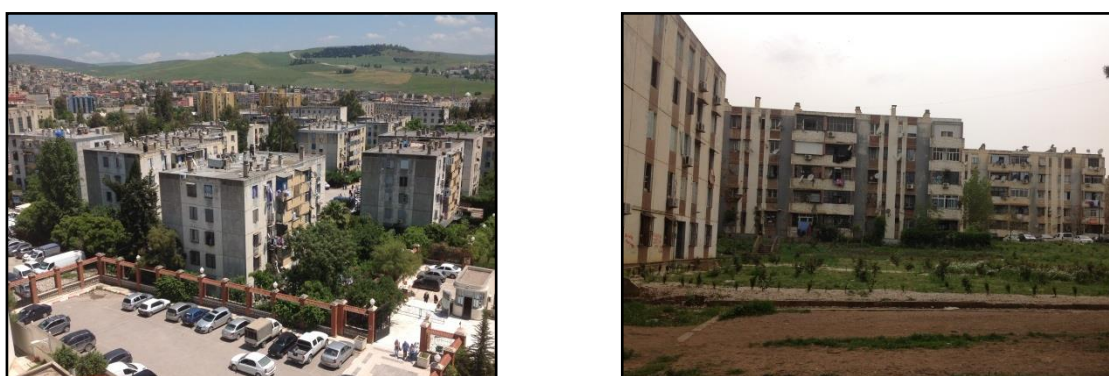


Fig. 3 – Traitements identiques des façades (projet des 448 logements et projet des 198 logements).
Source: photos prises par l'auteur*.

5.2. La ZHUN de Daksi; un lieu de résidence anonyme

La richesse formelle des logements peut renforcer la perception visuelle dans un quartier, en lui attribuant un cachet personnalisé et singulier. Ainsi, un logement se distinguant par son caractère, sa taille ou sa dimension historique sera facilement identifiable et repérable, de manière à agir sur le comportement des déplacements des usagers. Ce langage architectural important pour la genèse du projet d'habitat semble ne pas être pris en compte lors de l'aménagement de la ZHUN de Daksi. Elle est en effet caractérisée par son étalement urbain, une organisation en projets numériques, une conception stéréotype des logements et une monotonie des façades. État contraignant pour les usagers de l'espace résidentiel qui rencontrent souvent des difficultés à identifier les adresses souhaitées.

Aucune plaque toponymique n'est venue baptiser les projets étudiés; le moyen officialisé pour distinguer entre logements à apparences similaires est le numérotage: par chiffres (*cité Daksi projet 1148 Bt 23 bloc 05 n° 157*) ou par lettres (*cité Daksi 352 P Bt Q Bloc 1 apt n°02*). D'un autre côté, la répétitivité des numéros et lettres au même projet de logements ou dans des projets distincts peuvent induire à la confusion en matière d'identification et de repérage, imposant en conséquent l'usage du symbole "Bis" à côté des chiffres ou des lettres: 9 (448 logements) et 9 bis (198 logements), A (352 logements) et A bis (252 logements), comme indiqué sur le Tableau 2. Les difficultés de repérage étaient ressenties lors des entretiens avec des résidents et des professionnels dans le quartier. Selon un technicien de la poste, la télécommunication et la téléphonique (PTT): « *à cause du nombre important de bâtiments identiques à Daksi, il est difficile pour les citoyens de se référer au numérotage officiel pour s'orienter dans la cité* ». Il a annoncé comme raisons: « *façades identiques des bâtiments, détérioration des plaques de numérotage et répétitivité de certains chiffres* ».

Tableau 2

Dénomination des bâtiments des projets de logements

N	Projets	Identification des bâtiments
1	352	A – B – C – D – E – H – I – J – K – L – M – Q – R – S – U
2	198	1 – 2 – 3 – 4 – 5 – 6 (Bis) – 7 (Bis) – 8 (Bis) – 9 (Bis) – 10 (Bis) – 11 (Bis)
3	252	A (Bis) – B (Bis) – C (Bis) – D (Bis) – E – F – G – H (Bis) – I (Bis) – J (Bis) – K (Bis)
4	488	1 – 2 – 3 – 4 – 5 – 6 – 7 – – 21 – 22 – 23 – 24 – 25 – 26 – 27 – 28

Source: état des lieux effectué par l'auteur*.

Quels sont les facteurs qui entravent l'identification des logements ?

5.2.1. Caractère stéréotypé des projets de logements:

La taille du parc de logements public dans le quartier ne reflète pas une offre diversifiée en typologie ; le tissu enferme un nombre réduit de plans-types. Il est caractérisé par son uniformité, la répétitivité des logements et la faible présence des éléments de repères, surtout au début de la création de la ZHUN. Pour Séchet (2001), « si l'on répartit 2000 logements en 30 résidences identiques, l'identification à son immeuble sera plus difficile ».

5.2.2. Réseau viaire dépourvu de toute dénomination:

Utiliser les noms de certaines voies est important pour localiser une adresse donnée. Toutefois, la consultation du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) et les constatations sur site montrent que le réseau viaire de la Z.H.U.N de Daksi est dépourvu de toute identification toponymique. En plus des appellations numériques des projets de logements, la désignation « **voie sans nom** » est indiquée sur l'ensemble des voies de desserte dans un document élaboré par une instance publique de l'Etat - Direction de l'Urbanisme et de la Construction (DUC), à savoir le PDAU de 2010 (Fig. 4). Le résultat est que « le repérage est difficile; les habitants ont l'impression « d'habiter nulle part »: il n'y a pas de noms de rues ni des numéros bien lisibles sur les portes des immeubles, ils n'ont pas repérables notamment pour les visiteurs de la cité » (Dahmani & Moudjari, 2013, p. 230).

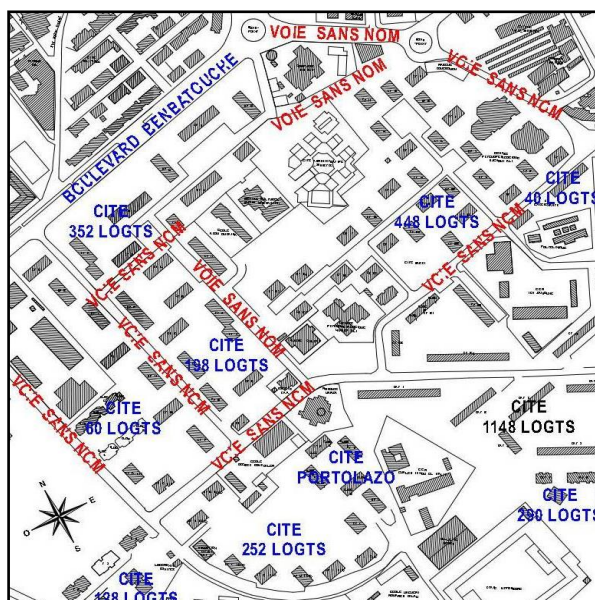


Fig. 4 – Réseau viaire dépourvu de toutes dénominations au niveau du PDAU de 2010.

Source: Direction de l'Urbanisme et de la Construction (DUC).

5.2.3. Tailles des projets de logements; Données souvent confuses

La généralisation des appellations numériques, le chevauchement en temps et dans l'espace entre les opérations de construction ont conduit parfois à l'ambiguïté quant aux tailles effectives des logements réalisés dans le quartier. À ce titre, dans le projet des 448 logements, la carte du PDAU soulève un nombre de 448 logements, les répertoires des organismes, des conseils de professions et des factures de la consommation électrique indiquent le chiffre 400, alors que notre état des lieux a révélé l'existence effective de 540 unités d'habitations.

5.2.4. Imbrication des programmes:

Les opérations de construction ont abouti à une morphologie urbaine étalée, où s'imbriquent un nombre important de bâtiments. La continuité spatiale des îlots sans contours clairs accentue la difficulté de distinguer entre les logements. Des habitants, certains commerçants ou professionnels dans le quartier étaient incapables de définir les limites spatiales des projets, un décalage ressenti entre les frontières conçues par les urbanistes et les limites perçues par les usagers. Le quartier semble échapper aux critères de la bonne représentation exigée par l'urbanisme moderne: clarté, distinction, formes aux contours nets et aux limites indiscutables (Lakehal, 2013).

5.2.5. Lisibilité difficile des plaques de numérotage :

Les plaques qui identifient les immeubles sont importantes pour se repérer au sein de la zone d'habitat. Elles ne relèvent pas des seules exigences réglementaires, des raisons d'utilité en font une nécessité. L'adressage est régi par des prescriptions techniques définies par la loi; le numérotage est souvent opéré par une suite hiérarchique de lettres ou de numéros pour un groupe d'immeubles (un seul numéro ou une seule lettre sur la porte d'entrée commune). Quelques facteurs peuvent induire à la confusion dont: la répétition des chiffres ou lettres dans le même projet, la lisibilité de la plaque qui n'est pas toujours assurée en vue de la présence d'un obstacle, ainsi la détérioration de la plaque⁴.

5.3. Personnaliser les lieux en dépit des appellations officielles; prise de parole des citoyens

L'adressage est une opération qui, à partir d'une cartographie ou un système de panneaux portants numéros ou noms, permet de localiser une rue, une parcelle ou une construction sur le site. Selon la directive 2007/2/CE du Parlement Européen et du Conseil du 14 mars 2007 (INSPIRE), l'adresse est: « l'identification d'une propriété par sa localisation, c'est-à-dire un détail d'un lieu, d'un immeuble, d'une partie d'immeuble, d'un accès ou d'un autre type de construction, par des noms topographiques et des identifiants ». Lieux, bâtiments et quartiers sont dotés de noms que les pouvoirs publics ont octroyés. Pour s'approprier la ville, ils jouissent du pouvoir qui leur est conféré par la loi, pour imposer des noms qui véhiculent l'image de la société, les symboles et l'histoire de la Nation. Ainsi, de tenir le rôle d'arbitre pour choisir entre les noms proposés.

Un projet de loi a été promulgué pour organiser les procédures de baptisation, le décret exécutif n° 81-27 du 07 mars 1981 portant l'établissement du lexique national des noms de villes, villages et lieux. Puis, le décret présidentiel n° 97-104 du 05 avril 1997 a désormais codifié la procédure de baptisation ou de débaptisation, les dimensions des plaques, les modalités de pose et les membres de la commission. Ses dispositions, sont abrogées par le décret présidentiel n°14-01 du 05 janvier 2014, qui a fixé les services chargés de l'opération et la priorité accordée à tout ce qui a trait à la résistance populaire, la révolution de libération nationale, ses symboles et ses événements.

Construire un système de repérage pour identifier les logements dans l'étendue uniforme du tissu et pouvoir l'utiliser par l'ensemble des citoyens ne peut que traduire le génie des résidents et leurs implications dans la vie du quartier. Par des actes d'appropriation, ils peuvent de manière consciente

⁴ Articles 38 et 39 du décret présidentiel n°14-01 du 05/01/2014.

ou non, fabriquer de nouvelles appellations qui véhiculent un vécu et un imaginaire communs (Moussaoui, In Wald P. Leimdorfer (dir.), 2004). Ceci se réalise aussi en déformant des noms que les autorités publiques avaient instaurés. En s'appropriant les lieux de la vie résidentielle par un contact fréquent et des échanges avec le voisinage, les habitants enrichissent le vocabulaire populaire en parallèle des dénominations officielles. L'extension de la ville le long des voies a donné lieu au *diminutif* « Pk » (Point kilométrique) à certains endroits: le quatrième (Pk4) à la sortie vers El Khroub et le treizième (Pk13) en allant vers Ain Smara. D'autres noms se sont attachés à des entreprises de réalisation: société nationale des travaux industriels et bâtiment (*SONATIBA*) pour désigner Daksi, bureau d'études économiques et techniques (*ECOTEC*) qui s'est attaché à la cité Ziadia, entreprise allemande de construction (*BUM*) pour qualifier Sakiet Sidi Youcef, etc.

Face à des projets de logements à valeur numérique, les résidents optent pour le marquage symbolique des lieux. Par un reflet authentique de l'existant, ils aspirent à rendre le logement plus visible et identifiable à partir de l'espace public. Les habitants faisaient appel à une panoplie de noms comme moyen pour personnaliser les lieux, à l'image du recours à la déviation de normes sociales pour redéfinir un lieu. « *Au-delà de la délinquance et de la dépravation des mœurs, c'est l'absence de réponse à l'insécurité et à la criminalité qui se lit dans ces dénominations de l'espace, faisant du langage un moyen d'action politique et idéologique* » (Alphonse & Amougou, 2013, p. 207). Recourir à un langage populaire pour valoriser et distinguer entre rues et quartiers c'est le témoin d'un refus implicite des habitants de la raison étatique de dénomination. De par leurs vécus quotidiens dans le lieu de résidence et la capacité de relecture du cadre de vie, ils ont procédé par la codification des bâtiments et des lieux. Pour certaines occasions, les pouvoirs publics exploitent les dénominations informelles au lieu de mobiliser le codage officiel, ce qui traduit l'acceptation du rôle majeur que détient la vie courante dans la construction d'une citoyenneté (Ibid).

Des constatations sur site, ressortent des dénominations populaires qui sont liées à l':

- *Évolution urbaine de la ZHUN: El Korse*, un nom qui se réfère à une activité sportive qui s'y déroulait autrefois dans le quartier à l'époque coloniale (courses de chevaux à la fin de 1850).
- *Éléments architecturaux: bâtiments Bla-balcouwet* (sans balcons), *bâtiment Touilla* (long), *bâtiment Harcha* (rugueux), etc.
- *Promoteurs publics ou privés: SONATIBA, bâtiments OPGI ou S.T.E.; PORTOLAZO ou "bâtiments Taa Tlayen"* (des Italiens); logements *DEMBRI* ou *BOUREOUEL* (promoteurs privés).
- *Activité professionnelle des chefs de ménage: bâtiment Taa (de) souk el Acer; enseignants; police ou militaire; des coopérants* (habité auparavant par des personnels de nationalités étrangères)
- *Origine de provenance: Bâtiment Taa (de) Aient el Foule; bâtiments Taa (de) Lagéine (réfugiés).*
- *Éléments naturels: el-Barda* (une source d'eau en limite sud-ouest du quartier); *bâtiments Taa (de) El-Oued (Oued El Kelab).*
- *Noms de villes: New-York* (la partie du quartier où se tenaient les bidonvilles près de la voie ferrée); *El-Bourki (Burkina-Faso).*

5.4. Se réfère à une fonction exogène à l'usage d'habitation

Les difficultés de s'orienter dans cet ensemble d'habitat ont incité les habitants à mettre en place un système de repérage qui supplante les appellations officielles; un système capable à des échelles graduelles, de faciliter les déplacements et l'identification visuelle des logements à partir des voies de desserte. À ce titre, 53,33% des enquêtés voient que la présence des commerces, des services ou des professions libérales participe dans l'amélioration du repérage local. Résultat qui semble se conformer avec l'énoncé de Metton (1980, p. 82): « *la ville est d'abord pensée dans sa structure commerciale (...) et le fait commercial joue un rôle dans son contenu perçu* ».

Il coïncide également avec la manière dont les habitants se servent des activités économiques issues des changements d'usage des logements public pour se repérer. L'esprit par lequel est aménagé la Z.H.U.N, fait qu'un simple observateur pourra percevoir et détacher tout élément singulier, sans lien avec l'armature urbaine existante. Pour localiser un logement, il est fréquent d'utiliser des expressions telles que : « *j'habite en face du bâtiment Taa (de) Nasri* » (pharmacie); « *j'habite à côté du bâtiment Taa (de) Mouley* » (épiciers) etc. Cette tendance s'est manifestée dans l'annonce qu'un citoyen avait publiée sur un site web (Ouedkniss.com) qui s'intéresse aux opérations de transactions (vente ou location d'un bien). Pour repérer l'appartement proposé à la vente, il a utilisé, en plus d'un équipement public (Caisse Nationale des Assurances Sociale des Travailleurs Salariés – CNAS), une pharmacie issue du changement d'usage d'un logement au rez-de-chaussée.

Appartement cite daksi f3 immobilier Algerie - Ouedkniss.com
https://www.ouedkniss.com/appartement-cite-daksi-f3_immobilier-r?lang=fr
 Je mai en vente un appartement type f3 au deuxième étage d'un immeuble de 3 étage, située a la cité daksi 2 a coté de la cnas et la pharmacie naceri, **cartier** ...

Fig. 5 – Exploiter une pharmacie issue d'un changement d'usage pour localiser un logement à vendre.
 Source: Capture d'écran sur le site web « Ouedkniss.com ».

5.4.1. Changement d'usage des logements ; alternatif pour diversifier les fonctions dans la zone d'habitat monofonctionnelle

La notion du changement d'usage suppose que des lieux affectés à des fonctions précises, se voient exploiter pour d'autres fins⁵, après obtention ou non d'une autorisation. Il s'agit d'intégrer au sein du domicile, de manière totale ou partielle, « *une activité à caractère lucratif dont les ressources permettent un appoint non négligeable dans les budgets familiaux ou offrent une opportunité pour lancer des activités pour les jeunes actifs sans-emplois* » (Semmoud, 2007, p. 174). Ces formes de détournement de l'usage résidentiel ont touché aux quatre (04) projets étudiés (352, 198, 252 et 448 logements), avec toutefois des intensités et des modes d'intervention qui diffèrent d'un site à l'autre. Bien que les appartements objet de changement d'usage dans la zone d'étude soient en faible proportion, 10,59 % du nombre total (1.322 unités)⁶, la majorité des blocs et immeubles publics a subi au moins une action, ce qui donne aperçu sur l'ampleur des atteintes ou des éventuels troubles d'ordre aménagiste qui peuvent y avoir lieu, en particulier au sein ou à proximité des parties communes.



⁵ Expression admise uniquement dans le sens de l'habitation vers une autre activité et pas l'inverse.

⁶ Le bâtiment aux 252 logements, où était abrité l'ancien siège de l'OPGI, est extrait du nombre retenu pour l'étude (on a pris 232 unités).

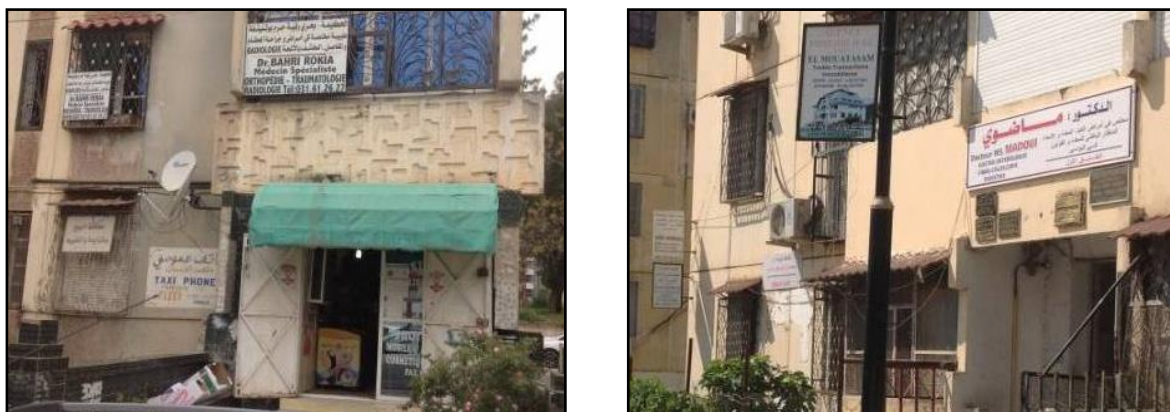


Fig. 6 – Changements d’usage au dépend de certains logements publics.
Source: photos prises par l’auteur*.

Tableau 3

Ampleur des changements d’usage à la zone d’étude selon un état des lieux (2016)

Projets retenus	1	2	3	4	TOTAL
	352	198	252	488	
Nombre de bâtiments	15	11	10	28	64
Bâtiments transformés	14	08	08	25	55
Taux %	93,33	72,73	80,00	89,29	85,94
Nombre de blocs	35	20	10	28	93
Blocs transformés	25	12	08	25	70
Taux %	71,43	60,00	80,00	89,29	75,71
Nombre de logements	352	198	232	540	1322
Logements transformés	46	21	15	58	140
Taux %	13,07	10,61	06,47	10,47	10,59

Source: état des lieux effectué par l’auteur*.

5.4.2. Recours à des termes d’orientation, de prépositions ou de possession

Lors de l’enquête sur terrain, on a pu développer quelques conversations avec certains habitants de la zone d’étude, on les a interrogés sur l’adresse d’un logement donné au sein du quartier, sans dévoiler notre véritable identité ni l’intérêt scientifique de la recherche. Ces deux dialogues sélectionnés (Fig. 7), renseignent sur la manière dont ces résidents décrivent les lieux, identifient l’adresse d’un logement ou orientent les passagers de la ZHUN, notamment en se servant de la localisation spatiale des logements publics à usage commercial, de service ou professionnel sur le parcours visé.

L’analyse des deux dialogues a permis de soulever les points suivants:

- Dans ce quartier dont les projets de logements sont à caractère numérique, trouver l’adresse d’un domicile suscite l’entrée en contact avec certains habitants des lieux ce qui, selon Rapoport A. (1972, p. 75), facilite l’orientation et révèle des prémisses de relations sociales.
- Les points de repère employés par les interlocuteurs (B1/B2) sont visuellement identifiables, en raison qu’ils correspondent à des réalités sédentaires à champ visuel ouvert pour éviter toute éventuelle confusion pour les interlocuteurs (A1/A2).
- La méconnaissance minimale du quartier par les interlocuteurs (A1/A2) complique davantage la tâche d’orientation pour les interlocuteurs (B1/B2), et nécessite par conséquent d’évoquer le maximum des éléments de repère sur le trajet à emprunter.

- On retrouve dans le champ lexical des interlocuteurs (B1/B2) : des *termes d'orientation* (*tourner à droite; continuer tout droit etc.*), pouvant s'associer à des gestes corporels à main ou des adjectifs exprimant le temps (*tout de suite, juste après etc.*). Des *prépositions de localisation* qui s'articulent selon un axe spatial frontal (*devant/derrière, avant/après*) expriment le trait de verticalité (*au-dessus/au-dessous, en haut/en bas*) ou traduisent le trait de latéralité (*à côté de, à droite de, à gauche de*). Ainsi, la *préposition de possession « de »*, qui renvoie à ce qui vient d'être annoncé (nom), appartient au sujet évoqué: *bâtiment taa Nasri, bâtiment taa Fedsi, etc.* (Taa déformation de « de »).

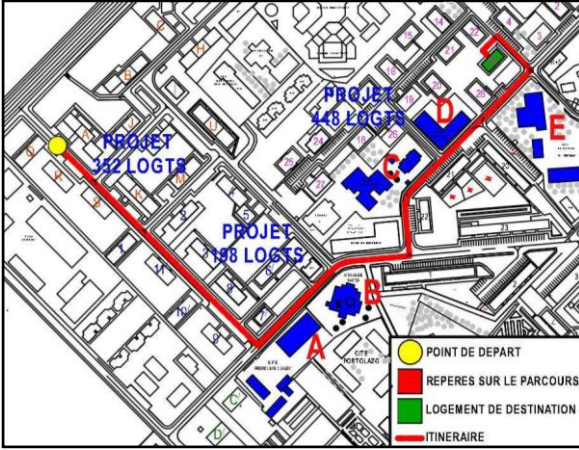
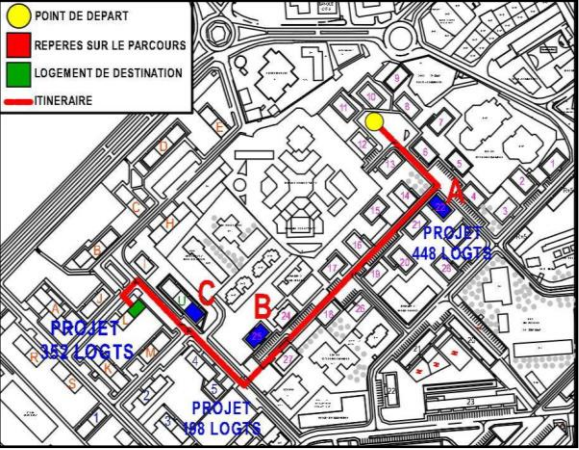
DIALOGUE – 1 –	DIALOGUE – 2 –
<p>Int. A1 : je cherche cette adresse s'il vous plaît. (bâtiment 23, 448 logements) Int. B1 : Je pense connaître le bâtiment. Vous êtes venu à pied ou en voiture. Int. A1 : en voiture. Int. B1 : descendez tout droit jusqu'à l'école primaire à la fin de cette voie, tournez à droite après la mosquée, puis premier tournant à gauche du côté du centre des sourds muets. Continuez tout droit. Vous allez passer à côté d'un immeuble collectif au RDC commercial à gauche. Roulez un petit moment, vous allez percevoir une école primaire à votre droite. Le bâtiment est le premier en tournant à gauche. D'ailleurs c'est là où se trouve Tbib (docteur) Ben Chikha (ophtalmologue) Int. A1 : merci pour votre aide. Int. B1 : pas de quoi.</p>	<p>Int. A2 : pouvez-vous me montrer le chemin vers cette adresse s'il vous plaît. (bâtiment L, 352 logts) Int. B2 : désolé. Ça ne me dit rien. Int. A2 : il mon parler du cabinet du gynécologue Yousofi. Int. B2 : Ah oui, connaissiez-vous un peut le quartier. Int. A2 : non, pas tellement. Int. B2 : tournez à droite juste avant la pharmacie. Ensuite, continuez tout droit jusqu'au bâtiment taa (de) <i>Nasri</i> (pharmacie) à la fin de la rue. Une fois arrivée, tourné à droite avec la voie en face et continuez tout droit. Après environ 50 mètres vous allez passer du côté droit devant un épicier au coin du bâtiment. Une fois dépassée ce bâtiment, prenez-la première rue à gauche. Le cabinet est au bas d'immeuble. Int. A2 : merci de votre aide</p>
 <p>A – École primaire des frères Boussalem. B – Mosquée Hamza. C – Centre psychopédagogique. D – Logements promotionnels. E – École moyen d'Ibn Zeidoune</p>	 <p>A – Pharmacie au rez-de-chaussée. B – Pharmacie de Nasri au rez-de-chaussée. C – Épicier au rez-de-chaussée.</p>

Fig. 7 – Éléments de repère mobilisés par les habitants de la Z.H.U.N de Daksi.
Source: Itinéraire établi d'après les réponses des interlocuteurs (B).

5.4.3. Changements d'usages au profil d'un système de repérage local

Comme évoqué au début de l'article, la genèse de ce parc public était régie par des impératives techniques et économiques, dont l'aboutissement des images architecturales et urbaines standardisées. C'est à travers un processus de substitution fonctionnelle, engagé par des acteurs privés et mettant en exergue des activités économiques tertiaires aux dépens de l'usage résidentiel, que se dégagent quelques usages qui sont désormais exploités au profit du système de repérage local. Bien que ces lieux d'activités (commerces, services ou professions libérales) ne jouissent pas de la même force et que quelques-uns paraissent plus identifiables que sont d'autres.

Dans ce contexte, en corrélant les variables « *changement d'usage des logements* » et « *identification du logement* » via le test Khi-2, on obtient les résultats suivants:

Tableau 4

Tableau croisé; Changement d'usage des logements/Identification du logement

Statistique descriptive						Tests du khi-deux			
						Mesures symétriques			
		Identification du logement			Total	Valeur	ddl	Signification approximative (bilatérale)	
		Difficile	Facile						
Changement d'usage pour des Commerces / professions	Non	Effectif	5	14	19	khi-deux de Pearson	2,267 ^a	1	,132
		%	26,3 %	73,7 %	100 %	Rapport de vraisemblance	1,995	1	,248
	Oui	Effectif	13	88	101	Nominal Phi	,137		,132
		%	12,9 %	87,1 %	100 %	par V de Cramer	,137		,132
Total		Effectif	18	102	120	N d'observations valides	120		
		%	15,0 %	85,0 %	100 %				

a. 1 cellule (25,0 %) a un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 2,85.

(Établi par les auteurs selon les résultats du SPSS 22).

De l'analyse descriptive, 87,1 % des chefs de ménage interviewés pensent que les changements d'usage à l'échelle des immeubles d'habitation facilitent l'identification des logements pour les usagers du quartier. Bien que la corrélation des deux variables via le *khi-deux* renvoie à un lien d'influence qui n'est pas significatif. Un (sig) de 0,132 ($> 0,05$), permet de déduire que les deux variables sont indépendantes dans l'échantillon. Ce qui dispense de l'analyse de la valeur de Phi qui se trouve faible (0,137), en se référant aux balises de Cohen (1988). Ainsi, il *n'existe pas d'influence significative* entre la présence des changements d'usage au sein de certains immeubles d'habitation et l'identification des logements. Ce résultat, qui paraît surprenant à notre avis, nous a poussés à vérifier si ceci s'applique à la fois sur la présence des activités à caractère commerciale que sur les changements d'usage à des fins de professions libérales.

Tableau 5

Tableau croisé; Changement d'usage au profit des commerces / Identification du logement

Statistique descriptive						Tests du khi-deux			
						Mesures symétriques			
		Identification du logement			Total	Valeur	ddl	Signification approximative (bilatérale)	
		Difficile	Facile						
Changement d'usage pour des Commerces	Non	Effectif	13	40	53	khi-deux de Pearson	6,759 ^a	1	,009
		%	24,5 %	75,5 %	100 %	Rapport de vraisemblance	6,829	1	,009
	Oui	Effectif	5	62	67	Nominal Phi	,237		,009
		%	7,5 %	95,5 %	100 %	par V de Cramer	,237		,009
Total		Effectif	18	102	120	N d'observations valides	120		
		%	15,0 %	85,0 %	100 %				

a. 0 cellules (0,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 7,95.

(Établi par les auteurs selon les résultats du SPSS 22).

Le test du *khi-deux de Pearson* a affiché une (Sig) de 0,009 ($< 0,05$) selon un degré de liberté (ddl)⁷ de 1 et un Phi de 0,237. Donc, il *existe une influence significative* entre la présence des changements d'usage pour des fins de commerces et l'identification des logements, dont le lien est qualifié de *moyen*. La présence d'un commerce d'aliments, d'un kiosque multiservices, d'une pharmacie ou d'un cybercafé aux dépens des logements, est souvent exploitée par les habitants et les usagers du quartier en général en tant qu'élément intégrant du système de repérage local. De par leur

⁷ Degré de liberté = (nombre de rangées - 1) X (nombre de colonnes - 1)

localisation dans les différents projets de logements (352, 198, 252 et 448), les locaux commerciaux agissent comme des empreintes visuellement détectables par les usagers à partir des voies de desserte publiques, d'où l'opportunité d'en profiter pour améliorer le repérage.

Tableau 6

Tableau croisé; Changement d'usage au profit des professions libérales/Identification du logement

Statistique descriptive		Identification du logement			Total	Tests du khi-deux		
						Mesures symétriques		
Non	Effectif	Difficile	Facile	Total	khi-deux de Pearson	Rapport de vraisemblance	Phi par Nominal	V de Cramer
%	18,2 %	81,8 %	100 %					
Effectif	12	75	87	,055	,055	,548	,548	
%	13,8 %	86,2 %	100 %					
Total	Effectif	18	102	120	N d'observations valides	120		
	%	15,0 %	85,0 %	100 %				

a. 1 cellule (25,0 %) a un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 4,95.

(Établi par les auteurs selon les résultats du SPSS 22).

L'analyse descriptive des données récoltées à travers l'enquête sur terrain a révélé que 86,2 % des chefs de ménage interviewés admettent un repérage facile de leurs domiciles. Toutefois, une signification (Sig) de 0,548 ($> 0,05$) renvoie à un lien d'indépendance entre les deux variables, qui dispense de l'analyse de Phi qui se trouve très faible (0,55). De ce fait, il *n'existe pas d'influence significative* entre les changements d'usage à des fins de professions et l'identification des logements. Installer un cabinet de médecin, un notaire ou un bureau des études techniques n'est pas admis par les chefs de ménage interrogés, comme faisant partie du système du repérage local. L'une des explications qui paraissent crédibles est que ces activités très souvent peu visibles sont positionnées en retrait au sein des blocs d'habitations.

6. CONCLUSION

Concentration des logements, traitement à l'identique des façades, taille discrète des entrées des bâtiments et absence des éléments de personnalisation - autant de facteurs qui rendent difficile le repérage dans le tissu urbain de la ZHUN de Daksi. Les dénominations des projets de logements se sont attachées à des valeurs numériques, dans des configurations caractérisées par un réseau viaire dépourvu de toute appellation, une imbrication des programmes de logements et une lecture confuse des plaques de numérotage sur les entrées communes des immeubles. Le résultat c'est qu'il n'est pas souvent aisé pour tout usager du quartier de trouver l'adresse souhaitée d'un domicile, d'où le génie des résidents qui supplante les noms officiels émis par les services habilités de l'État et l'étiquetage des bâtiments. Le recours à un langage populaire et à la codification des lieux pour distinguer entre des fragments du tissu urbain ou des bâtiments sont le témoignage d'un refus implicite de la raison étatique et de la capacité de relecture chez les habitants à partir de leurs vécus quotidiens. Ces dénominations se sont attachées à l'origine de provenance géographique des habitants, à l'évolution urbaine du quartier, aux entreprises de réalisation etc.

Il est vrai que, dans l'ensemble, l'empiètement des activités économiques sur le parc de logements public est censé initier des relations tendues, voire conflictuelles, entre les résidents d'une part, les auteurs des détournements d'usage et leurs clients d'autre part. Les habitants se servent

souvent de ces éléments exogènes à la fonction d'habitation pour s'orienter au sein de la ZHUN. Dans ce contexte, des résultats de l'enquête, les locaux de commerces et de services qui sont issus des changements d'usage des logements sont visuellement détectables, donc donnent une meilleure visibilité pour les usagers de l'espace urbain et améliorent par conséquent le repérage des logements. En revanche, les professions libérales jouissent plutôt d'une position relativement en retraite à l'intérieur des immeubles d'habitation (implantées souvent à l'étage), d'où les difficultés de visibilités depuis la rue publique.

RÉFÉRENCES

- Alphonse, B., Amougou, M. (2013), *À travers les dénominations des rues et des quartiers de la ville de Douala: la quotidienneté comme univers de sens*. Anthropologie et Sociétés, Vol. 37, n° 1, pp. 195–212.
- Atoui, B. (2005), *L'odonymie d'Alger: passé et présent. Quels enseignants ? Nomination et dénomination. Des noms de lieux, de tribus et personnes en Algérie*. Édition CRASC, 341 p.
- Berry – Chikhaoui, Isa., Deboulet, A. (ed.) (2000), *Les compétences des citoyens dans le monde arabe: Penser, faire et transformer la ville*. Tunis, Irmc, Paris, Karthala, Tours, Urbama, 406 p.
- Berry – Chikhaoui, Isa., Deboulet, A. (2002), *Les compétences des citoyens: enjeux et illustrations à propos du monde arabe*, Association pour la Recherche de Synthèse en Sciences Humaines (ARSSH) | « L'Homme & la Société », 1 n° 143-144, pp. 65–85.
- Cohen, J. (1988), *Statistical Power Analysis for the Behavioral Sciences*. Second Edition. Lawrence Erlbaum Associates. Publishers (LEA). USA, 567 p.
- Dahmani, K., Moudjari, M. (2013), *Praxis d'habitat social, revers et couronnements, prospection et perspective au contexte locale*. O.P.U, 330 p.
- Duhau, E., Jacquin, C. (2008), *Les ensembles de logement géants de Mexico. Nouvelles formes de l'habitat social, cadres de vie et reformulations par les habitants*. Autrepart 3 (n° 47), pp. 169–185.
- Hap, M. (1990), *L'enquête par questionnaire, une méthode de collecte de données*. Collection APES, 15 p.
- Haumont N., Raymond H. (1972), *Habitat et pratique de l'espace, étude des relations entre l'intérieur et l'extérieur du logement*. Paris, Plan Construction, 128 p.
- Laborde, P. (1992), *Les espaces urbaines dans le monde*. Collection Nathan université. France, 240 p.
- Lakehal, A. (2013), *La fabrication plurielle de centralités dans la périphérie de Constantine: le cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli*. Doctorat de l'université François-Rabelais de Tours discipline/ spécialité: Géographie/ Monde arabe université François-Rabelais de Tours, 512 p.
- Meghraoui Chouguiat, N. (2006), *Quel habitat pour l'Algérie ? La nouvelle ville de Constantine*. Said Hannachi Média-plus, 207 p.
- Metton, A. (1980), *Le commerce et la ville en banlieue parisienne: petits commerces, marchés, grandes surfaces et centres commerciaux*. Cergy: Seprint, 567 p.
- Metzger, P. (1994), *Contribution à une problématique de l'environnement urbain*. Cahiers des Sciences humaines. 30 (4), pp. 595–679.
- Moley, Ch. (1978), *Plan de construction. L'innovation architecturale dans la production du logement social, Bilan des opérations du plan de construction 1972-1978*, 190 p.
- Mouaziz-Bouchentouf, N. (2014), *Le logement social à Oran. Conception, usages et ébauche d'évaluation*. Revue Géographique de l'Est, Vol. 54, n°3-4.
- Navez-Bouchanine, F. (1997), *Habiter la ville marocaine*. Paris: l'Harmattan, 315 p.
- Rapoport, A. (1972), *Pour une anthropologie de la maison*. Collection Aspect de l'Urbanisme. Édition Dunod, BORDAS Paris, 207 p.
- Séchet, P. (janvier 2001), *La résidentialisation dans les quartiers d'habitat social*, Paris: CSTB, Laboratoire de sociologie urbaine générative.
- Segand, M., Bonvalet, C., Brun, J. (1998), *Logement et habitat. L'état des savoirs*. Édition: LA DECOUVERTE, Paris, 410 p.
- Semmoud, N. (2007), *Habiter et types d'habitat à Alger*. Presses de Sciences Po | « Autrepart » 2 n° 42, pp. 163–180.
- Stébé, J.M. & al. (2016), *Idées reçues sur le logement social*. Éditions Le Cavalier Bleu, Paris, 124 p.
- Wald, P., Leimdorfer, F. (Dir.) (2004), *Parler en ville, parler de la ville. Essais sur les registres urbains*. Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris: UNESCO/MSH, 280 p.
- Zertal, S. (Juin 2010), *Dynamique sociale et nouvelles centralités commerciales. Cas du grand Sidi Mabrouk à Constantine*. Sciences & Technologie. D - n°31. pp. 99–10.

